



Réseau des Opérateurs Fonciers

STRATÉGIE FONCIÈRE DU PLUi* : MÉTHODES ET APPLICATIONS

12.04.2018 | COLLOQUE NATIONAL
LE FORUM | GRENOBLE
PARTICIPATION GRATUITE

- ☎ 04 73 29 29 18
- ✉ c.boex@asso-epfl.fr
- 🌐 www.asso-epfl.fr
- ✍ Inscription en ligne **ici**

*Plan Local d'Urbanisme intercommunal

6^{ème} édition

MATINÉE

09 : 30 Discours d'ouverture

10 : 00 **Le diagnostic foncier du PLUi : définition, méthodes et rôle des opérateurs fonciers**

- Rappel général sur le cadre légal, l'actualité des PLUi, l'animation du Club PLUi et les orientations de l'Etat
- Le diagnostic foncier du PLUi : c'est quoi ? dans quel but ? comment ?
- Zoom sur les opérateurs fonciers : comment ces acteurs ont-ils la capacité d'intervenir dans le diagnostic foncier des PLUi tout en prenant en compte leurs propres orientations (PPI, conventions, etc.) ? Quel est le moment d'intervention le plus opportun afin que l'action foncière soit la plus opérante possible ? Des axes d'intervention sont-ils à privilégier ? Quelles articulations nouvelles pour l'avenir ?

Intervenants : A. Pfund (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), S. Thirion (CERF Rhône-Alpes), G. Fauvet (CEREMA), L. Escobar (Adéquation), P. Morrier (EPFL de l'Ain)

11 : 30 **Une action foncière orientée post-PLUi : l'exemple de Grenoble-Alpes Métropole**

- Le territoire de Grenoble-Alpes Métropole connaît de par sa géographie plusieurs contraintes : rareté foncière, présence de risques majeurs (ex : inondations), fin des grandes réserves foncières, etc. Les politiques métropolitaines visent à réussir de manière volontaire la transition vers un modèle très économe de l'espace et donc à réussir le pari de « refaire la ville sur la ville ». En ce sens l'expérience du PLUi est essentielle ainsi que la mise en place d'une politique foncière stratégique.
- Le rôle de l'EPFL du Dauphiné au service du projet de territoire.

Intervenants : B. Magnier et F. Molard (Grenoble-Alpes Métropole), S. Sirugue (Agence d'urbanisme région grenobloise), P. FAGES (EPFL Dauphiné)

13 : 00 Buffet offert

APRÈS-MIDI

14 : 00 **Le PLUi comme étape de convergence des stratégies foncières : l'exemple de l'agglomération de Compiègne**

- Le PLUi de l'agglomération de Compiègne est en cours d'élaboration et doit être arrêté à la fin de l'année 2018. Les politiques foncières sont quant à elles menées depuis des années. La communauté d'agglomération dispose d'un Programme d'Action Foncière signé en 2009 avec l'EPFL de l'Oise qui a récemment inscrit une intervention sur les dents creuses.
- Le PLUi se révèle être un temps de convergence des outils d'action foncière existants, anticipant des objectifs opérationnels. Dans un contexte de maîtrise de la consommation d'espace, l'expertise et l'analyse sur le foncier pour guider les choix sont mobilisées durant l'élaboration.

Intervenants : S. Brière (Communauté d'agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne), JM. Deschodt (EPFL de l'Oise)

15 : 00 **Un accompagnement de l'EPF Local tout au long de la phase de planification : l'exemple de l'agglomération du Grand Chambéry et de l'agglomération du Grand Lac**

- L'agglomération du Grand Chambéry et l'agglomération du Grand Lac ont chacune leur PLUi en cours de révision. Ces PLUi sont en phase avec la révision du SCOT Métropole Savoie.
- L'EPFL de Savoie est l'expert foncier qui accompagne ces deux collectivités dans leur stratégie foncière tout au long de la phase de planification du SCOT et des PLUi : identification des gisements fonciers, études de faisabilité, schémas opérationnels, etc.

Intervenants : C. Casanova (Communauté d'agglomération du Grand Lac), P. Pourchet (EPFL de Savoie)

16 : 00 Discours de clôture

Un événement en partenariat avec :





Réseau des Opérateurs Fonciers